



# L'INFORMATEUR SYNDICAL

Le 22 juillet 2016

## Situation contractuelle

Au niveau militaire nous aurons 451 000 lbs de 83C1 à produire plutôt que les 350 000 lbs prévu donc, une augmentation de 101 000 lbs.

Il y aura 800 000 lbs en moins prévu au niveau du commercial pour terminer l'année.

Du côté potentiel pour les années à venir, quelques belles possibilités se pointent pour 2017 à 2019 au niveau des produits suivants :

- Compo B : 300 000 à 400 000 lbs par année de plus que la production actuelle.
- Possibilité de partenariat avec Nammo en Europe sur du 120 mm pour un volume de 100 000 à 150 000 lbs par année.
- Marine américaine pour du 127 mm pour 2018 (SHP 943), pour un volume de 350 000 lbs par année.
- Plan d'affaire pour développer la cellulose. Quelques possibilités se dessinent pour les années à venir donc, c'est à suivre.

## Situation de la main d'œuvre

Dans le but de reprendre les retards de la première moitié de l'année sur la ligne commerciale et quelques bâtiments à la finition, comme le 919 et le 289, l'employeur a décidé de mettre en place les horaires de 12 heures, après l'arrêt estival. Donc, la mise à pied qui était prévue pour le 27 août sera reportée et les neuf travailleurs qui étaient en mise à pied actuellement seront aussi rappelés ainsi que les travailleurs en congé sans solde.

## Responsabilisation

Après plusieurs années de débats, le moment est venu de faire avancer nos choix et décisions prises en assemblée générale sur ce sujet par des actions concrètes.

D'abord, nous pouvons constater que la responsabilisation est comprise de façon différente dans tous les paliers de l'organisation : travailleuses et travailleurs, superviseurs, direction et haute direction. Nous avons beaucoup de difficulté à avoir un message uniforme.

Même après avoir négocié l'article 1.07 de la convention collective, qui vient clairement définir les objectifs de la responsabilisation, nous retrouvons encore des litiges qui devraient être évités. Problèmes entre certains superviseurs et travailleurs parce que le message n'est pas clair et pourtant, les objectifs sont clairs. L'article 1.07 indique clairement les objectifs comme la communication, la participation, la prise de décision en ce qui a trait

*La responsabilisation...*

à notre poste de travail. Avec tous ces éléments, nous devrions être capables de résoudre les problèmes que nous rencontrons à tous les jours au travail.

Donc, fini les combats de coqs et place à la discussion et à la résolution de problèmes, c'est ça de la responsabilisation.

Le syndicat est même intervenu auprès de la direction pour que la présentation qui vous a été faite ou qui vous sera faite sous peu, reflète clairement cette nouvelle réalité.

Soyons responsable et gardons un bon climat de travail.

### **Santé-sécurité**

#### ***Feu de la bouilloire 771B***

L'enquête suite au feu de la bouilloire 771B est finalement terminée et la cause retenue est : problème électrique dans le panneau de contrôle de la bouilloire.

Voici la principale recommandation retenue par le comité d'enquête :

Achat d'un appareil thermographique pour mesurer les points chauds sur les contacts électriques et qui va permettre d'avoir un meilleur suivi préventif et aussi d'apporter les correctifs lorsque nécessaire.

#### ***Coupe du gazon autour des bâtiments.***

Rappelons-nous que le département du RDX en 1977 fut ravagé par les flammes et la cause de la propagation de l'incendie fut le foin entre les bâtiments. De là, la recommandation qui oblige l'employeur à entretenir le gazon.

De plus, un gazon trop long peut compliquer les mesures d'évacuation donc, si vous voyez que certains secteurs ont été oubliés, faire la demande au superviseur pour que le travail se fasse et si vous avez un problème, appelez au bureau du syndicat.

Demeurons vigilant-es !

Syndicalement,  
L'exécutif du syndicat



SYNDICAT NATIONAL DES PRODUITS CHIMIQUES DE VALLEYFIELD

350, Boul. Mgr Langlois; Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 0A6

Tél.: 450 377-7823 • Fax : 450 377-7851 • Site web : [www.snpcv.com](http://www.snpcv.com) - Courriel : [snpcv@can-gd-ots.com](mailto:snpcv@can-gd-ots.com)

